

ELECTIONS MUNICIPALES (01-03-1847)



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

1 8 0 0 0 0 0 0 0 0



**Corporation de Montréal.  
LISTES DES VOTANTS.**

**A**VIS public est par le présent donné que la Liste des votants pour les différents Quartiers de la Cité ont été livrées par les Collecteurs des dits Quartiers au Sousigné ; que conformément aux dispositions de l'acte 9 Vict. chap. 43 les dites Listes ont été exposées à l'Hotel de Ville, pour l'examen de toutes personnes qu'elle concernent à des heures raisonnables, savoir : de 10 heures du matin à 4 heures P. M. depuis le premier jour de Janvier, jusqu'au premier jour de Février 1847. et toutes personnes qui réclamera le droit d'être ajoutée aux dites listes des votants, ou tout électeur qui désirera faire rayer aucun nom, fera sa requisition par écrit, signé de son nom, mentionnant le Quartier auquel il appartient, et la fera livrer au Sousigné avant le dit premier jour de février maintenant prochain.

Par ordre,

**J. P. SEXTON,**  
*Greffier de la Cité.*

Bureau du Greffier,  
Hotel de Ville, 21 déc.



## Corporation de Montréal.

### AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que le BUREAU des REVISEURS nommés pour recevoir la LISTE des Voteurs pour la prochaine élection annuelle de Conseillers et Cotiseurs dans cette Cité, se réunira à la Cour du Maire à l'Hôtel-de-Ville, No. 24, Rue Notre-Dame, TOUTS LES JOURS à DIX heures du matin depuis et après le premier Février prochain jusqu'à ce que les Listes des dits voteurs soient révisées et réglées, et que l'on procédera à la révision des Listes comme suit, savoir :

Le Comité révisera —

La Liste du Quartier Est,	Lundi 1 <sup>r</sup> Février.
.. " Centre	Mardi 2 "
.. " Ouest	Mercredi 3 "
.. " Ste. Anne	Judi 4 "
.. " St. Antoine	Vendredi 5 "
.. " St. Laurent	Samedi 6 "
.. " St. Louis	Lundi 8 "
.. " St. Jacques	Mardi 9 "
.. " Ste. Marie	Mercredi 10 "

Et tout Voteur qui désirera être ajouté à la dite liste des Voteurs, ou tout Voteur qui désire en faire biffer quelque nom, devra s'adresser au Greffier de la Cité, avant le 1<sup>r</sup> FEVRIER Prochain, et faire remettre la dite requisi- tion au Greffier de la Cité, avant le 1<sup>r</sup> FEVRIER Prochain.

Par ordre,

J. P. SEXTON,

Greffier de la Cité.

Bureau de Greffier de la Cité,  
Hôtel-de-Ville. Montréal, le 1<sup>r</sup> Janvier 1847.





**QUARTIER ST. ANTOINE.**

Une assemblée publique des électeurs dûment convoquée a eu lieu hier au soir à la maison de M. James Riv, l'hon. M. Hinds, fut appelé au fauteuil, et M. L. F. Bernier fut pris d'agir comme secrétaire. Voici les résolutions qui ont été unanimement adoptées à l'assemblée, sur motion de M. Brant, secondé par M. Watson, Que JAMES BURNETT, député, soit pris de se présenter de nouveau comme candidat pour le quartier St. Antoine.

Sur motion de M. Hubert LePage, secondé par M. Hubert Hines.

Que les messieurs suivants forment un comité pour se rendre auprès de M. BURNETT, pour le persuader d'accepter la candidature. Messrs. C. S. Rivier, O. Fournier, Frs. Brant, M. Watson, N. Valer, G. Fochet, André Lavoie, G. Richard, S. Holmes, W. Whitman, L. H. Hinton, G. Watson, Jacob Dewar, Chas. Hooke, C. A. Brant, E. Dabon, J. L. Brant, T. Feltner, Fr. MacCann, L. Lavoie, Hubert LePage, L. Lavoie, A. White, M. McMillan, R. Dupont, Louis Brant, Jas. Farver, Louis Hinds, F. Harwood, Benjamin Farver, J. Fournier, A. Dupont, Hugh Corcoran, Mathew Ryan, James Fitzmaurice, Patrick Holmes, et Albert Lavoie.

Sur motion de M. G. Guay, secondé par M. James Hogarty.

Que les messieurs qui composent le département forment le comité pour surveiller la dite élection avec deux d'opérer à son succès. M. le président ayant nommé le comité de M. Valer, député, ayant été pris de prendre en charge.

Sur motion de M. Watson, secondé par M. C. S. Rivier.

Que les messieurs suivants forment un comité pour se rendre auprès de M. Hinds, pour le persuader d'accepter la candidature.

Messrs. J. F. Bernier, président.  
I. J. Bernier, Sec.

Montreal, 10 Dec, 1847.

Le comité est pris de s'assembler samedi soir à sept heures, chez M. Brant, rue St. Antoine.

Le conseil de cette assemblée se sera et se sera sur 67 heures.

*Élections municipales* — Deux candidats ont été mis sur les rangs depuis notre dernière publication, ce sont M. Patrick Lynch pour le quartier Ste Marie, et William Snith, pour le quartier du centre. Ces messieurs, quoique d'origine étrangère, sont appelés à la candidature par un grand nombre de Canadiens, ce qui est une preuve entre mille autres que nos compatriotes n'entretiennent pas des préjugés contre ceux qui ne sont pas de leur origine, comme voudrait le faire croire nos adversaires politiques. Nous ne connaissons pas personnellement M. Lynch, mais nous devons supposer qu'il est qualifié à remplir cette charge puisqu'il y est appelé par un aussi bon nombre d'électeurs. Quant à M. Snith il est avantageusement connu de tous les citoyens de cette ville depuis un grand nombre d'années qu'il y réside.

Nous venons d'apprendre avec plaisir que J. U. Beaudry, Ecr., avocat, a été prié par un grand nombre d'électeurs de se porter candidat au quartier St Jacques, et que ce monsieur a bien voulu se rendre à l'invitation. D'après la division des votes dans ce quartier il ne peut exister aucun doute sur l'élection de M. Beaudry.

**Élection municipale — Deux candidats ont été mis sur les rangs depuis votre dernière publication, ce sont M. V. Paré et M. J. Paré pour le quartier des Haies, et M. J. Paré pour le quartier de la Croix. Ces deux candidats, quoiqu'ils soient étrangers, sont appelés à la municipalité par un grand nombre de Canadiens, ce qui est une preuve évidente que nos concitoyens n'ont aucunement peur des étrangers comme ceux qui se sont passés l'un sur l'autre, comme vous en le savez, et ce sont des personnes très dignes. Nous ne sommes pas pour M. J. Paré, mais nous sommes convaincus qu'il est qualifié à remplir cette charge paisiblement. Quant à M. Paré, il est un grand nombre de nos concitoyens de tous les quartiers de cette ville depuis un grand nombre d'années qu'il y réside.**

Nous venons d'apprendre avec plaisir que J. V. Paré, élu, avait, à été pris par un grand nombre d'électeurs de ce quartier candidat au quartier de la Croix, et que ce mouvement n'a pu se rendre à l'installation. D'après la décision des votes dans ce quartier il se peut espérer même dans une élection de M. Paré.

**Quartier du Centre.**

**A UNE ASSEMBLÉE** convoquée par l'arrêté du 10 mai 1847, en vertu duquel le Conseil Municipal de la Ville de Montréal a autorisé le Conseil Municipal du Quartier du Centre à se réunir en Assemblée publique, le 12 mai 1847, à 8 heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances, pour discuter et voter sur le rapport de son Comité d'Administration, et sur les propositions qui y sont relatives.

Présent par M. De'art, Secrétaire, secondé par M. Jean Laroche.

Que M. William Patrick est une personne pauvre et nécessiteuse, qui réside au Quartier du Centre dans le Canal National de cette ville.

Proposé par M. Jean Laroche, secondé par M. M. Desjardins.

Que, en vertu de l'arrêté de son Comité d'Administration de cette ville, le 10 mai 1847, le Conseil Municipal de la Ville de Montréal, a autorisé le Conseil Municipal du Quartier du Centre à se réunir en Assemblée publique, le 12 mai 1847, à 8 heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances, pour discuter et voter sur le rapport de son Comité d'Administration, et sur les propositions qui y sont relatives.

Proposé par M. C. Deane, secondé par M. Lefebvre.

Que le Comité d'Administration de ce quartier a nommé pour Secrétaire, pour l'année 1847, M. W. Patrick, et pour Secrétaire adjoint, M. Deane, et que le Conseil Municipal de la Ville de Montréal, a autorisé le Conseil Municipal du Quartier du Centre à se réunir en Assemblée publique, le 12 mai 1847, à 8 heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances, pour discuter et voter sur le rapport de son Comité d'Administration, et sur les propositions qui y sont relatives.

Présent par M. M. Desjardins, secondé par M. J. Laroche.

Que les résolutions ci-dessus mentionnées ont été adoptées dans les termes suivants.

Mr. Laroche ayant été élu Secrétaire, Mr. C. Deane y fut nommé Secrétaire adjoint, et M. Deane fut nommé Secrétaire adjoint.

Que les résolutions de l'Assemblée soient votées à l'unanimité.

ALEXIS LEVY,  
Président.  
WILLIAM TELFER,  
Secrétaire.

15 66.

### A Patrick Lynch Ecuyer.

Vu que la mort de Pierre Dufresne, Ecuyer  
 un des Représentans du Quartier Ste. Ma-  
 rie, a cause une vacance dans le Conseil de Ville  
 Nous, les soussignés Electeurs du dit quartier,  
 vous prions de nous permettre de vous nommer  
 comme Candidat a la prochaine élection pour  
 remplir le dite vacance.

Docteur Dorion	Jos. Stanfield
Rich. Johnson	J. B. Archaubault
Frs. Dufresne	Moïse Surprenant
Louis Dumais	L. St. Germain
Geo. Dumais	Frs Lalibesté
Ant. Dumais	N. Ritchot
Wm. Fullum	Alex. Dubeau
F. X. Fullum	Patrick Cunningham
Pierre Rotiot	Mich. King
N. Villeneuve	Alex. Meunier
N. Vinet	C. Lafrenière
Narcisse Bélingé	Ant. Larivière
Cas. Dufresne Junr.	Simon Bisilhot
Pierre Gauthier	A. Letour
Jos. Berthelme	Pierre Larouere
E. Larouere	George McHarula
Alexander McKenzie	F. X. Gauthier
Mich. Hughes	Jos. Dava
John Lynch	T. Larouere
Thos. Logan	Jules Bourbonniere
John Wilkinson	Jos. Dava
J. Tremblay	J. S. Meunier
Cas. Dumais	Ant. Larouere
Henry G. G. G.	J. S. Gauthier
André Neveu	J. S. Gauthier
Ch. Lachapelle	J. S. Gauthier
M. Tremblay	J. S. Gauthier
F. Desautels	Frs. Blanchard
J. Gauthier	

Ceux des Electeurs qui n'ont pas encore ob-  
 tenu leur billet de voteur sont priés de ne pas  
 retarder a s'en procurer.

15 Nov.

## ELECTIONS MUNICIPALES.

*True Ticket!!!*

Vouci la liste des candidats qui doivent être élus aux prochaines élections municipales de cette ville. Avis aux électeurs!

Quartiers E-t.....	MM. André Ouhmet,
Centre.....	Wm. Smith,
Quart. ....	Wm. Lunn,
Ste. Anne.....	John Tully,
St. Antoine.....	J. Bourret,
St. Laurent.....	A. J. Roque,
St. Louis.....	J. Ward,
St. Jacques.....	J. U. Beaudry,
Ste. Marie.....	P. Lynch.



## ELECTIONS MUNICIPALES.

Voici la liste des officiers rapporteurs qui doivent présider aux prochaines élections municipales :

- Quartiers Est.—N. Dumas, H. O. Andrews,  
 " Centre.—Ulric Boudreau, Rt. Morris,  
 " Ouest.—Wm. S. Macfarlane, H. Whitrey,  
 " Ste. Anne.—D. Muson, W. Spiers, J. Bell,  
 " St. Antoine.—G. E. Cartie, Rt. Mackay, J. Fisher,  
 " St. Laurent.—Benj. Holmes, W. Watson, S. David,  
 " St. Louis.—A. Gard, J. B. Hamier, J. Doyle,  
 " St. Jacques.—P. J. Beaudry, T. O. Bricu, M. Solomon,  
 " Ste. Marie.—A. Montreuil, J. Ibbotson, B. Hayes.

### *True Ticket!!!*

Voici la liste des candidats qui doivent être élus aux prochaines élections municipales de cette ville. Avis aux électeurs!

- Quartiers Est.....MM. André Ouimet,  
 Centre.....Wm. Smith,  
 Ouest.....Wm. Lunn,  
 Ste. Anne.....John Tully,  
 St. Antoine.....J. Bourret,  
 St. Laurent.....A. Larocque,  
 St. Louis.....J. Ward,  
 St. Jacques.....J. U. Beaudry,  
 Ste. Marie.....P. Lynch.

Nous avertissons les électeurs qu'ils aient à se pourvoir de leurs billets d'élection qu'ils peuvent se procurer en s'adressant au greffier de la cité à l'hôtel de ville.



## The Gazette.

MONTREAL.

MONDAY MORNING, MARCH 1, 1847.

The Municipal Election for the city takes place to-day. We have already published the names of the Candidates as far as known, and the polling places for the different wards.

In no ward are there fewer than two polling places, in some there are three. Considering the limited extent of these wards, and the largeness of the election in proportion to the number of polling places, it seems almost impossible that there should be any obstruction to voting, except where some advantage is taken of the streets and held them in defiance of the civil, backed by the military, authorities, which we should trust, is impossible. Nevertheless, we are sorry to say that there are many symptoms of disturbance. These appear to us principally to arise from the fact each party endeavours to do, or rather the defeat of its purpose. Each seems to think that the other is about to do something very serious or very wrong, and goes itself as a position to resist or to retaliate, and in doing so the best way to produce both.

However, a short time will decide. If the expectations of to-day should be, notwithstanding the most careful consideration of the fact, the citizens of Montreal cannot assume the Municipal franchise easily, without still and bloodshed, then, that mode of exercising it must cease. As we have pointed out before, it is by no means essential to municipal government. Anything is better than the one caused by civil-war, and streets polluted with blood. There are plenty of ways of taking votes from qualified persons without bringing them out to fight or have their heads broken.

In the City Council, the following polling places were named respectively in the Ward of La Plaque, and St. Mary's Ward, instead of those previously appointed. The House Company's Shed, Lower St. James Street; the House of the corner of St. Jacques and St. Louis Street, occupied by Mr. Deschamps, and the House in Front Street, occupied by Joseph Lefebvre.

Election tenue le 1er mars.

MAIRIE: MILLS, John Easton  
BOURRET, Joseph (1)

<u>QUARTIERS</u>	<u>NOMS</u>	<u>VOTES</u>
CENTRE	DE BLEURY, Charles Clément Sabrevois (2) Snaith, William	2 de majorité Défaite
EST (3)	OUMET, André Orr, John	2 de majorité Défaite
QUEST	GUGY, Bartholemew-Conrad-Augustin	Acclamation
SAINTE-ANNE	TULLY, John Mathewson, John	" Désistement
SAINT-ANTOINE	BOURRET, Joseph	Acclamation
SAINT-JACQUES	BEAUDRY, Joseph-Ubald Rice, W.	Elu Défaite
SAINT-LAURENT	LAROCQUE, Alfred Molson, John	171 107
SAINT-LOUIS	WARD, John	Acclamation
SAINTE-MARIE	LYNCH, Patrick Henderson, James	11 de majorité Défaite

(1) Au cours de ce mandat d'office Joseph Bourret est nommé pour remplacer le maire John Easton Mills, décédé le 12 novembre 1847.

(2) L'élection du quartier Centre est annulée re: irrégularité; Charles Clément Sabrevois De Bleury se présente contre William Snaith et l'emporte par une voix de majorité. La deuxième élection est tenue le 22 mars 1847.

(3) François Perrin, démissionne le 26 janvier 1848.

(suite)

Election partielle tenue le 6 décembre.

SAINT-ANTOINE

RODIER, Charles Séraphin

Acclamation

re: remplace John Easton Mills.

Election partielle tenue le 20 décembre.

SAINT-LOUIS

HOMIER, Jean-Baptiste

Acclamation

re: remplace John Ward.

Election tenue le 1er mars, 1847.

EST	OUMET André (2 votes de majorité) remplace P. Jodoin Orr J. (défaite)	
OUEST	GUGY Bartholomen Conrad-Augustin (accl.) remp. Wm. Lunn	
STE-ANNE	TULLY John (accl.) (1) Mathewson (désistement)	réélu
ST-ANTOINE	BOURRET Joseph (1)	réélu
ST-LAURENT	LAROCQUE Alfred (171 votes) (3) Molson John (107 votes)	réélu
ST-LOUIS	WARD John (accl.) (4)	réélu
ST-JACQUES	BEAUDRY Joseph-J. Rice (défaite)	remplace Wm. Connelly
STE-MARIE	LYNCH Patrick (11 votes de majorité) remplace P. Dufresne Henderson (défaite)	
CENTRE (7)	DE BLEURY C.S. (1 vote de majorité) (2) (5) remp. H. Stuart Snait William (défaite)	

"MAIRES"

J.E. Mills élu "Maire" unanimement par le Conseil le 8 mars 1847 ( voir .5 -1 de ce dossier). Le 10 novembre 1847, Mills étant malade et ne pouvant remplir sa fonction de maire, le Conseil nomme Jos. Bourret pour remplir cette fonction pendant la maladie de Mills (voir Minutes du Conseil, vol. 34). Mills décède en novembre 1847. Pour le remplacer à la mairie, le Conseil nomme Jos. Bourret le 17 nov. 1847 (voir Minutes du Conseil, vol. 34). Pour remplacer Mills comme représentant du quartier St-Antoine, C.S. Rodier est élu le 6 décembre 1847 (pour date d'élection: Minutes du Conseil, vol. 34, 25 nov.)

- (1) Nommés échevins, ainsi que François Perrin, le 8 mars 1847.
- (2) De Bleury élu le 22 mars 1847, prend son siège le 26 mars 1847. (voir élection du quartier centre dans ce dossier)
- (3) A. LaRocque nommé échevin le 13 déc. 1847, pour remplacer comme échevin Bourret qui, maintenant, est maire.
- (4) Absent de la ville, (Minutes du Conseil, vol 34, 10 nov. 1847) Ward est remplacé au Comité du Feu, par le Conseil qui nomme Tully le 25 nov. 1847.
- (5) De Bleury remet au Conseil sa démission le 21 janvier 1848 (voir cette lettre de démission à son dossier dans les biographies des Conseillers). Sa démission est acceptée par le Conseil le 26 janvier 1848. On ne le remplace pas avant la prochaine élection.
- (6) Ward ayant quitté la ville et ayant été absent du Conseil depuis plus de 6 mois (Minutes du Conseil, vol. 35, 13-11-1847), le Conseil décide de le remplacer comme représentant du quartier St-Louis par une élection. J.-B. Homier est élu le 20 déc. 1847 pour le remplacer. (Pour date d'élection, voir Minutes du Conseil, vol. 35, 13-12-1847).
- (7) L'élection du 1er mars dans ce quartier fut annulée. On procéda à une autre élection pour ce quartier le 22 mars. ( Voir élection du quartier Centre dans ce dossier)

COTISEURS:

EST	SAVAGE Alfred O'NEIL Michael	MARCHAND Louis
OUEST	MASSON Damase THORN William	STETHAM J.W.
STE-ANNE	ROBERTSON James PARENT Joseph	MC GRATH Thomas
ST-ANTOINE	LAPIERRE André PIGEON François	WILSON Charles
ST-LAURENT	KENNEDY William COMPTE Louis	WHITZLAW John
ST-LOUIS	RIVARD dit DUFRESNE Laurent DUBUC Jean-Baptiste	RAFTER John
ST-JACQUES	PICHETTE Olivier HAYS Bryan	ST-JEAN Fleury (2)
STE-MARIE	GOYET Henri ROTTOT Pierre	LOGAN Thomas
CENTRE (1)	HERBERT J.W. LEVY Alexander	BEAUDRY Prudent

Les cotiseurs listés dans la lère colonne furent élus le 1er mars 1847, sauf pour le quartier Centre.

Les cotiseurs listés dans la deuxième colonne furent nommés par le Conseil le 9 avril 1847.

- (1) Les trois cotiseurs du quartier Centre furent nommés par le Conseil le 9 avril 1847.
- (2) St-Jean fut nommé par le Conseil le 9 avril 1847. Cependant le "Montreal Directory" de 1847, donne comme 3ème cotiseur le nom d'Isidore Bourgouin.



L'élection de M. de la Roche pour le conseil pour l'année  
prochaine. Nous apprenons que l'assemblée  
des électeurs pour deux heures de  
l'après-midi. Deux candidats seront élus dans  
ce lieu, M. de la Roche et M. de la Roche.  
Il est à espérer que lorsque le conseil sera  
constitué, une commission sera nommée pour  
faire voir le montant des dépenses des élections  
qui ont été faites, et que si y a eu quelque  
part, les comptes qui s'en sont suivis  
seront remis devant le conseil de la com-  
mune.



Assemblée Municipale  
Mardi 8 Mars 1847

Sur motion de M. Chevreton  
secondé par le Conseiller Dorion

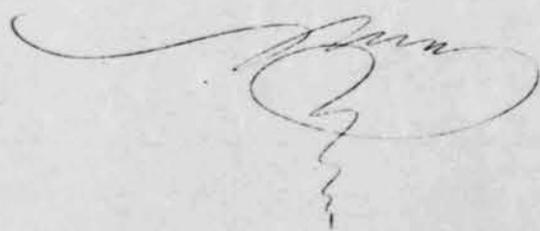
Résolu que le Conseiller John Tully soit  
le Chassin de ce Conseil.

1. M. Chevreton propose de donner avis  
qu'à la prochaine séance du Conseil,  
Demain Mardi, il fera motion  
pour fixer le jour de l'Élection  
des Conseillers à deux cotisations  
pour le Quartier Centre, et pour  
nommer les officiers qui devront  
présider à cette Élection.

Sur motion de M. Chevreton  
secondé par le Conseiller Dorion

Le Conseil s'ajourne

J. G. Mills,  
Maire



**Voici la liste des noms des candidats nommés aux dernières élections :**

Quartier Est.—Alfred Berger et Michel O'Neil.  
 Quartier Ouest.—Damas Masson et Wm. Thoms.  
 Quartier St. Anne.—Joseph Parent et James Robertson.  
 Quartier St. Antoine.—André Lapierre et Fr. Fournier.  
 Quartier St. Laurent.—Wm. Kennedy et Louis Cormier.  
 Quartier St. Louis.—Laurent Renaud dit Dubouché et Jean-Baptiste Dubouché.  
 Quartier St. Jacques.—Oscar Fichette et Bryan Hayes.  
 Quartier St. Marie.—Pierre Rivest et Henri Gagnon.

**Élection de maire.**—Cette question sera discutée à l'Assemblée des conseillers de ce soir. Il paraît maintenant certain que M. Mills sera réélu sans opposition ou du moins à une grande majorité. Le candidat s'est acquis beaucoup de titres à l'attention et à la reconnaissance publique pour le zèle et l'activité qu'il a montrés depuis la nomination de l'an dernier. Il a été en toute occasion la plus grande partie du temps aux poursuites vigoureuses du parti Partisan, qui l'ont entraîné dans des discussions érudites. M. Mills est un homme sérieux et de cette forte allure, et ses adversaires sont réduits à la honte et la confusion de s'être posés à sa portée. M. Mills a eu à souffrir jusqu'aux limites de sa dernière campagne de la corruption; plusieurs des chefs des bureaux refusant de lui obéir et le traitaient avec mépris. Au milieu de toutes ces incertitudes, de toutes ces difficultés, M. Mills s'est montré grand et glorieux. Il a répandu ses bienfaits sur plusieurs institutions de cette ville, au nombre desquelles nous signalons l'école des pauvres; on trouve les actes de l'Assemblée et de la Procureure, sans compter d'autres sommes considérables qu'il a versées pour les pauvres.

Nous espérons qu'une investigation approfondie sera faite par le conseil municipal sur la conduite de tous les chefs et tous les employés de la corporation. Ceux qui ne sont tenus en public de quelques malices (s'il y en a) doivent être châtiés sans pitié. Les différents départements sont responsables de ceux qui ne sont pas tenus en public de la ville; la ville est déjà assez embarrassée avec les dépenses de la ville au présent. Puisque nous sommes sur le sujet des employés, nous devons aussi recommander une enquête sur le corps des pompiers. L'absence de ces individus largement payés par la cité démontre à la fois des abus et de la négligence. Nous ne sommes pas à tout ces employés le droit d'exercer leurs droits d'électeurs (s'ils le sont) mais ils ne doivent pas abuser de leur position pour servir leur parti.

P. S.—John F. Mills, Esq., a été élu Maire de Montréal, sans opposition.

Assemblée Annuelle du Conseil  
Lundi 8 Mars 1847

le lundi, premier jour de Mars courant,  
comme ci-dessus mentionné

Il fut proposé par le Conseiller Brunet  
secondé par le Conseiller Tully  
Que John Caston Mills, Mayor, soit  
re-élu Maire pour la présente année

Resolu N'y ayant pas d'opposition, il fut  
Résolu En conséquence

Son Honneur le Maire John  
Caston Mills, Mayor, prêta et souscrivit  
après en plein conseil et devant tous les  
membres présents, le serment d'office  
prescrit par la 34<sup>e</sup> section de l'acte 8 vic  
ch 59, et prit son siège comme Maire  
de la Cité pour la présente année

Sur motion de l'Échevin Beaudin  
secondé par le Conseiller Perrin  
Résolu Que Joseph Beaudin, Esq, soit  
élu Échevin de ce Conseil.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL, REUNION DU CONSEIL DE VILLE, LE 8 MARS, 1847.

Sur motion du Conseiller Larocque  
secondé par le Conseiller Tully  
Résolu Que le Conseiller François Perrin

Montreal, 4 Mars 1847.

**Affaire de Peel.**

Montreal. — Permettez-moi à un humble citoyen, qui a surveillé attentivement les progrès des dernières élections, et qui s'est efforcé de rassembler des faits sur lesquels on peut se fonder, de faire quelques remarques dans les colonnes de votre journal. Il est un fait admis par tout le monde, c'est que la ville de Montréal était lundi dernier entre les mains d'une bande de gens qui roulaient tout le jour d'un pail à l'autre, détruisant les livres de pail, battant les officiers-rapporteurs, et amoncelant avec les propriétés. Le *Montreal Gazette* faisait allusion en particulier à un acte de violence commise dans le Quartier St. Laurent, au pail de St. David, dit-il. Un acte a été commis par quelques personnes, qui, on a trop de peine de le croire, ont commis un acte de violence. Il est généralement reconnu que les lois des actions de cette violence sont généralement de public. J'ai été informé par une personne que je regarde comme respectable, que dans la nuit de jeudi qui a précédé l'élec-

tion, une assemblée a eu lieu dans la maison de M. W. S. McFarlane, aux deux rues St. François-Xavier et Notre-Dame, où Thomas Atwell, fut nommé capitaine d'une brigade de F. P. M. Il fut annoncé à l'assemblée que l'on avait £200 en espèces, qui seraient distribués le mardi après l'élection, et si l'un des pails était la victoire, £200 de valeur de pail seraient distribués entre les vainqueurs. Cet Atwell n'est pas comme chef des émeutiers durant les rues, mais comme tous les autres, je suppose qu'il n'est resté à sans être puni. On a été informé qu'il est allé avec des émeutiers en ville. Cependant, il est évident qu'il y en avait. Plusieurs hommes de New-Gloucester et de Kirkcubright, ont été identifiés. On m'a aussi dit que Cook, chef émeutier d'émigrants, et membre de l'Église de St. Wilfrid, a été, avec le jeune M. Isaacson, à Kirkcubright, pour obtenir des hommes. Il y eut une réunion de la localité de Kirkcubright, et on eût trois cents hommes, pour chaque jour de service. Il résolvait de venir à mesure de six pails par jour, tant le tems, les jours de trois semaines; quelques uns seulement s'efforcèrent de venir à trois pails, et on se procura le reste à Hamilton.

Telle est, M. l'Éditeur, l'information que j'ai obtenue d'une personne qui réside dans le voisinage, et qui est confirmée par le fait que quelques-uns des hommes de Kirkcubright et de Hamilton ont été identifiés. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur les divers ouvrages qui ont été commis, mais je ne puis m'empêcher d'écrire l'histoire publique sur la conduite de quelques-uns des magistrats. Après qu'après heures P. M., un collège protestant a été communiqué à la place de pail, où N. Dumais, était l'officier-rapporteur. Les militaires furent bientôt après, et cinq des émeutiers furent arrêtés, et furent ensuite déchargés l'un après l'autre, par M. Lyman, le magistrat de service. Il se souleva jusqu'à un certain point de pouvoir déclarer que l'opinion publique, a été en somme, très-puissante contre les émeutiers. Les contraventions respectables ont même honte de la conduite de leurs partisans. C'est un honneur cependant, que les officiers-rapporteurs aient été arrêtés et impitoyables, parce que le crime commis par ces émeutiers était difficile à déjouer. Les jurés avaient intention de voter au principal pail dans chaque quartier, et les émeutiers devaient détruire les livres aux autres pails. On pensait que par ce moyen l'officier-rapporteur serait forcé, ou de ne faire aucun rapport, ou de proclamer être la majorité avec la majorité à la principale place de pail. Cette fois cependant, le compte a manqué.

Je suis, Monsieur,  
Vos obéissant serviteur,  
Un Électeur Libéral.

#### MUNICIPAL ELECTIONS.

The Municipal Elections for the city took place on Monday. Before will be found the returns as far as they are yet known. Upon the whole they were all more quiet than any of the preceding years, though we are sorry to say that a most disgraceful act was perpetrated by some persons who, there is too much reason to fear, belonged to the Conservative party. In the polling place, near which Mr. Fisher presided, in St. Anne's-street, that in which Mr. Hayes presided, in St. Mary's, and Mr. Davis's in the St. Lawrence Ward, violent attacks were made by a mob armed with axe-heads, the frames of the houses broken in, and the poll books torn to pieces. In each instance the military was sent for, and polling resumed. In the St. Mary's Ward, Mr. Hayes was struck at one place where very hotly used and mischief was done in the conflict in a tavern opposite. Both sides accuse the other of resorting to force, but, happily, no one was shot. We are assured that it is totally untrue that any strangers were brought in from Hamilton or elsewhere. It is very singular that the proprietors of the tavern, who were then one hundred in one hundred and fifty in number, cannot be identified. We are surprised, as we said in another of the times, that the plan of a great number of detached polling places will never do.

The numbers polled were very small. From the recent change in the law, the register was made out before the largest number of qualified persons had paid their taxes, and of those that are upon it, and, consequently, were in a condition to vote, a very large portion have merely paid their taxes before. However, if voters can be manufactured at five shillings a piece, they will soon be "plenty as blackberries."

**Votez le plus souvent des candidats connus**  
 aux élections municipales  
 Quartier St. Michel—Monsieur de Michel O'Neil.  
 Quartier St. Louis—Monsieur de St. Louis.  
 Quartier St. Anne—Monsieur de St. Anne.  
 Quartier St. Antoine—Monsieur de St. Antoine.  
 Quartier St. Laurent—Monsieur de St. Laurent.  
 Quartier St. Louis—Monsieur de St. Louis.  
 Quartier St. Jacques—Monsieur de St. Jacques.  
 Quartier St. Marie—Monsieur de St. Marie.

EXTRAIT d'un PROCES-VERBAL d'une séance du Conseil Municipal de la Cité de Montréal tenue le LUNDI 8 mars 1847.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les retours des Elections tenues le premier jour du courant dans les différents quartiers de la Cité, furent lus, par quoi il appert

Que sur le retour de N. Dumas Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier Est, André Ouimét, Ecr, fut dûment élu comme conseiller pour le dit quartier, et Alfred Savage et Michael O'Neil, cotiseurs pour le dit quartier pour la courante année.

Il n'a été fait aucun retour pour le quartier Centre.

Que sur le retour de W.S. Macfarlane Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier Ouest, Bartholomen Conrad Augustin Gagy Ecr, a été unanimement élu comme conseiller pour le dit quartier, et Damase Masson Ecr et William Thorn Ecr, élus comme cotiseurs pour le dit quartier pendant la courante année.

Que sur le retour de Damase Masson Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier Ste-Anne, John Tully Ecr, a été dûment élu comme conseiller pour le dit quartier et James Robertson et Joseph Parent, comme cotiseurs pour la courante année.

Que sur le retour de Geo. E. Cartier Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier St-Antoine, Joseph Bourret Ecr, a été dûment élu comme conseiller pour le dit quartier et André Lapierre et François Pigeon comme cotiseurs pour la courante année.

Que sur le retour de Benjamin Holmes, Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier St-Laurent, Alfred Larocque, Ecr, a été dûment élu comme conseiller et Wm Kennedy et Louis Compte comme cotiseurs pour le dit quartier pour la courante année.

Que sur le retour d'A. Giard, Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier St-Louis, John Ward, Ecr, a été dûment élu comme conseiller et Laurent Rivard dit Dufresne et J.Ste Dubuc comme cotiseurs pour le dit quartier pour la courante année.

Que sur le retour de Pierre Jacques Beaudry, Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier St-Jacques, Joseph U. Beaudry, Ecr, a été dûment élu conseiller pour le dit quartier et Olivier Pichette et Bryan Hays comme cotiseurs pour le dit quartier pour la courante année.

Que sur le retour d'A. Montreuil, Ecr, officier en chef d'élection pour le quartier Ste-Marie, Patrick Lynch, Ecr, a été dûment élu conseiller pour le dit quartier, et Henri Goyet et Pierre Rottot comme cotiseurs pour la courante année.

Conformément aux dispositions de la seconde section de l'acte 9 Vic. ch. 21, l'assemblée fut appelée à l'ordre par le greffier de la Cité afin d'élire un Maire à la place de John Easton Mills, Ecr, dont le terme d'office était expiré.

Le Greffier de la Cité ayant d'abord lu à l'Assemblée les retours des différents officiers en chef d'élection par et devant qui les élections ont été tenues dans les différents quartiers de cette cité le Lundi premier jour de Mars courant, comme ci-dessus mentionné.

Il fut proposé par le conseiller Bourret  
Secondé par le conseiller Fally

Que John Easton Mills, Ecr. soit ré-élu Maire pour la présente  
année.

N'y ayant pas d'opposition, il fut

RESOLU: en conséquence

Son Honneur le Maire John Easton Mills, Ecr, prête et souscrivit  
alors en plein conseil et devant tous les membres présents, le serment  
d'office prescrit par la 34e section de l'acte 8 Vic. ch. 59, et prit  
son siège comme Maire de la Cité pour la présente année.

Sur motion de l'Echevin Beaubien,  
Secondé par le conseiller Perrin, il est

RESOLU: que Joseph Bourret, Ecr, soit alors élu échevin de ce Conseil.

Sur motion du Conseiller Larocque,  
Secondé par le conseiller ~~Fally~~, il est  
TULLY

RESOLU: que le conseiller François Perrin soit élu Echevin de ce Conseil.

Sur motion de l'Echevin Perrin,  
Secondé par le Conseiller Darwin, il est

RESOLU: que le conseiller John ~~Fally~~<sup>TULLY</sup> soit élu échevin de ce conseil.

L'échevin Bourret donna avis qu'à la première séance du conseil,  
demain Mardi, il fera motion pour fixer le jour de l'élection d'un conseiller  
et deux cotiseurs pour le quartier centre et pour nommer les officiers qui  
devront présider à cette élection.

Sur motion de l'Echevin Bourret  
Secondé par le conseiller Darwin

Le conseil s'ajourne

/ John Easton Mills,

Maire

**East Ward.**—Mr. O'Connell is returned by a majority of two over Mr. Ur. Several votes (and Mr. O'Connell) were taken under protest made against them on behalf of Mr. Ott. There are said to be seven of them.

**Central Ward.**—Mr. De Bary, by a majority of two over Mr. Smith. Although the majority in this Ward is said to have been clearly ascertained, and admitted even by Mr. De Bary's opponent at the hustings, it has, nevertheless, been reported that, to deprive him of his seat and disfranchise the Ward, at least, for a time, a complaint Chief Returning Officer has been issued who will decline making any return.

**West Ward.**—Col. Garry, by acclamation. Every conceivable exertion was made to get up an opposition to this gentleman, but without success. Not one individual in the whole Ward could be found to propose any other candidate, and he, after twenty minutes' delay for his special accommodation, was enabled to get his name to succeed his nomination, and he was seated in attendance.

**St. Ann's Ward.**—Mr. John Tully. Mr. Matheson was named on the Conservative side, but that gentleman having notified upon the Returning Officers to say he declined being elected, and to beg no votes would be taken for him, but few were put in, and Mr. Tully's election may, in consequence, be almost said to have been without opposition.

**St. Andrew's Ward.**—No return has yet been made from this Ward, but no doubt in deference to the majority of voters had been in favor of Mr. Stewart.

**St. Lawrence.**—In this Ward, Mr. Lawrence was elected by a majority of 66 over Mr. John J. McLean—the same being, for the first time, 171 and for the last 107.

**St. Louis Ward.**—Mr. Ward was re-elected without opposition.

**St. James Ward.**—Mr. Joseph U. Bready was elected by a large majority. Mr. Bready was not in opposition to Mr. Bready only at the election here, and it is said merely for the purpose of keeping the poll open in this Ward.

**St. Mark's Ward.**—After a sharp contest, Mr. John Lynch was elected in this Ward by a majority of eleven over his opponent Mr. Henderson.

**St. John's Ward.**—J. B. Dwyer, L. E. Dwyer.

**St. Lawrence Ward.**—Louis Cogan, Wm. Bready.

**St. James Ward.**—Alex. Devlin, Bryan Hayes.

**St. Mary's Ward.**—James Lamb, Henry Grogan.

**Christ Church Ward.**—Alex. Levy, J. W. Herbert.

**East, West, St. Andrew, and St. Ann's Wards.**—returns not yet received.



*Administration municipale de Montréal*

Mercrèdi 10 Mars 1847

1 M. Chevreton fit motion  
 secondé par M. Chevreton  
 Qu'en attendant qu'il appert par le retour  
 fait par Ulric Boudreau, écrier, officier  
 en chef d'élection pour le Quartier  
 du Centre, qu'il n'a pu le premier de  
 Mars courant pour les raisons men-  
 tionnées en son dit retour, rapporter  
 qu'il avait élu un conseiller pour re-  
 présenter le dit Quartier du Centre ainsi  
 que requis par la loi, que le vingt deuxi-  
 ème jour de Mars courant soit fixé  
 pour procéder à l'élection d'un Con-  
 seiller pour représenter le dit Quartier  
 du Centre

Le Conseil se divisa sur la motion

Pour la motion  
 M. Chevreton  
 Boudreau  
 Perrin  
 Tully  
 Les conseillers  
 Gibb  
 Valois  
 Mignot  
 Larocque  
 Ward  
 Beaudry  
 Laroche

contre la motion  
 Les conseillers  
 Fortin  
 Lyman  
 Ferric  
 Gigué





## Corporation de Montréal.

### *Election dans le Quartier du Centre.*

**A**VIS Public est par le présent donné qu'une Election d'un conseiller pour le Quartier du Centre de cette cite, aura lieu, dans le dit Quartier, aux deux places de Poll ci-apres mentionnées, suivant l'Acte 9 Vict. Chp. 43. LUNDI prochain, le VINGT-DEUXIEME jours de MARS courant, mil huit cent quarante sept.

La place de Poll principal pour la dite Election, sera la Station de la compagnie des Boyaux, petite rue St. Jacques.

La place du Poll de l'assistant sera tenue dans la maison de John Martin, rue des Commissaires. Chaque des Polls sus-nommés sera ouvert à neuf heures A. M., et fermé à cinq heures P. M., le dit jour 22 Mars courant.

Des certificats ont été préparés et les votans peuvent s'en procurer du 17 au 22 de Mars courant, inclusivement, au Bureau du Greffier de la Cité, Hotel de Ville, No 24 rue Notre-Dame.

Par ordre,

J. P. SEXTON.

*Greffier de la Cité.*

15 mars 1847.



**Corporation de Montréal.**

*Election dans le Quartier du Centre.*

**A**VIS Public est par le présent donné qu'une Election s'en va effectuer pour le Quartier du Centre de cette ville, aux lieux, dans le dit Quartier, aux 4-tes places de Pall ringeant maintenant, devant l'Arche St Yves, Chap. 43, l'UNDI prochain, le VINGT-DEUXIEME jour de MARS courant, au lieu avec le grand orgue.

La place de Pall principal pour la dite Election, sera le Bureau de la compagnie des Rayons, par le rue St. Jacques.

La place de Pall de l'auditeur sera tenue dans la maison de John Moran, rue des Commissions, Charles des Pallis est-venant sera ouvert à neuf heures A. M., et fermé à cinq heures P. M., le dit jour 22 Mars courant.

Des cartes sont été préparés et les votes seront s'en prendre de 17 au 22 de Mars courant, melior-mont, au Bureau de l'Officier de la Cité, Hotel de Ville, No 21 rue Notre-Dame.

Par ordre,  
**J. P. BERTON.**  
Greffier de la Cité.

15 mars 1847.

**Un procès aux élections municipales.**—Jeudi  
 soir, l'assemblée du Conseil de Ville pré-sentait  
 l'acte de ces élections qui ont eu lieu entre  
 ville les des élections de 1846. Une tempête  
 d'indignité a éclaté pour le plébe et il a pu  
 l'applaudir et applaudir le maire et les conseillers.  
 On voit qu'un vote de motion a été donné pour  
 destituer le premier fonction de sa place pour  
 cause de négligence de ses devoirs, Mr. C. de  
 papineau n'était pas présent pour assister les  
 conseillers et pour se voir sur eux et le motion  
 avait été faite; plusieurs de ces membres l'ont  
 décliné hautement. Des bancs et des chaises  
 ont été brisés et le trouble était si grand en  
 plusieurs occasions que les conseillers ont été  
 forcés de suspendre la discussion, il était im-  
 possible de s'entendre parler. M. Goguy avait  
 été obligé d'interrompre pour ramener sans papineau  
 à l'ordre.

M. le premier fonction est un grand pharisaïsme  
 (c'est un homme qui veut la ville) d'où  
 vient souvent la formation des bandes armées  
 qui ont parcouru nos rues aux dernières élec-  
 tions. Si ces hommes n'étaient pas punis, ce  
 qui s'est passé par là sera vu sans peur la  
 faire sentir... Pourquoi ces gens ne sont-ils  
 pas punis et punis à M. de la Roche? Il est dans  
 la ville dans son pays pour avoir de l'in-  
 fluence sur les élections. Pourquoi cette in-  
 fluence est-elle pour lui ne peut-il pas l'employer  
 d'un autre côté? Au contraire, ces gens ont  
 souvent l'habitude de toutes les assemblées et  
 d'empêcher la motion de travail d'être faite.

Le conseil n'a plus à lui-même aucunement.  
 L'homme qui a écrit M. de la Roche a écrit  
 et la majorité des conseillers en leur opinion  
 les élus et l'acte a été discuté et ne doit plus  
 être au service de la corporation; il y avait  
 de la liberté de la motion. La majorité veut  
 qu'il aille.

pour les Représentants  
Le tout respectueusement  
soumis -

signé  
J. B. Poirer Président  
A. Larroque  
W. Fisher  
John Tully  
John Ward  
D. Corrie

Comité de la Comté  
19 Mars 1847.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL, REUNION DU CONSEIL DE VILLE, LE 19 MARS, 1847.

Le dit du jour étant lu pour considérer  
une lettre de Joshua Petton, Esq. pour être  
exempté d'agir comme assistant officier  
d'élection dans le Quartier du Centre,  
Lundi prochain -

sur motion de M. Chevalier Poirer

secondé par M. Chevalier Poirer

Résolu Que le dit Joshua Petton soit exempt  
de servir comme assistant officier  
d'élection pour le Quartier du Centre  
de cette Cité, et qu'Alexandre Drolet

Vendredi 19 Mars 1847

Il est de la cité et Institut de Montréal, soit nommé  
assistante Officier d'élection au lieu et  
place du dit Joshua Pettit

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL, REUNION DU CONSEIL DE VILLE, LE 19 MARS, 1847.

L'ordre du jour étant lu pour consi-  
dérer un Rapport du Comité Spécial  
sur des machines hydrauliques

ordonne que cet ordre soit déchargé et que  
le Rapport du dit Comité soit renvoyé  
au Comité des Eaux.

L'ordre du jour étant lu pour  
considérer le Rapport surant du Comité  
du Feu pour 500 pour payer les dettes  
échues

Sur motion du Conseiller Lyman  
secondé par le Conseiller Valois  
ordonne que le dit Rapport du Comité  
du Feu soit adopté

Rapport  
Aux honorables Messieurs les Echevins et  
aux Citoyens de la Cité de Montréal  
Le Comité du Feu a l'honneur de  
faire rapport:

Que pour faire face aux  
dettes courantes et échues du Département  
du Feu, une appropriation de 5000

*Élection municipale* — On sait que par suite des brutalités exercées par le parti "constitutionnel" aux élections générales du 1<sup>r</sup> mars, celle du quartier du Centre a été déclarée nulle et non avenue, le livre de *poll* ayant été mis en pièce. Les candidats étaient l'hon. C. C. S. DeBlenry soutenu par le parti tory, qu'opposait M. Wm. Snaith marchand-tailleur de cette ville. Une nouvelle élection ayant été ordonnée par le conseil de ville, les *polls* ont été ouverts ce matin. Le parti "constitutionnel" a déployé toutes ses forces et toute son autorité mais il n'a pas jugé à propos cette fois de faire sortir ses assommeurs, aussi cette élection a été paisible. Toutes les forces disponibles de la police, étaient sur les lieux et faisaient bonne garde.

**P. S.—5 heures P. M.—**L'élection vient de ce terminer en faveur de M. de Bleury à la majorité d'une voix.

Assemblée Spéciale du Conseil

Vendredi 26 Mars 1847

15 On a lu la première, seconde & troisième lecture d'un Règlement accordant une pension à M. H. Bonhomme, messenger

Présents

De Honneur le Maire

Chemin  
Beaudin  
Bourget  
Gerrin  
Gully  
C

Conseillers

Fortier  
Lyon  
Gitt  
Corrie  
Linné  
Dorwin  
Quinet  
De Bligny  
Buggy  
Parroque  
Pleau  
Lynch  
C

Les Minutes de la dernière séance du conseil furent lues et confirmées  
L'Hon<sup>ble</sup> C. S. de Bligny prit son siège comme conseiller devant être et assermenté pour le Quartier Centre.



**Corporation de Montréal.**

**ELECTION DANS LE QUARTIER  
ST. LOUIS.**

**A** VIS PUBLIC est donné par le présent, que **JOHN WARD**, Ecuier, élu conseiller pour le Quartier St. Louis de la Cité de Montréal le 1er. mars 1847, ayant été absent de la dite Cité pour plus de six mois sans interruption, a cessé d'être conseiller comme susdit—Et qu'une **ELECTION** d'un **CONSEILLER** pour le dit **QUARTIER ST. LOUIS**, en son lieu et place, sera tenue dans le dit Quartier, **LUNDI** prochain, le **VINGTIEME** jour de **DECEMBRE** courant, aux trois places de Poll ci-après mentionnées, d'après les dispositions des actes 8 Vic. cap. 59 et 9. Vic. cap. 43.

La place principale de Poll pour la dite Election sera la **MAISON de POMPE**, dans la Rue des Allemands.

La seconde place de Poll se tiendra dans le Bureau de Messrs. **HURTEAU & Cie**, rue Craig.

La troisième place de Poll se tiendra dans la **MAISON** à l'encoignure des rues **St. Denis** et **St. Catherine**.

Chacun des Polls ci-dessus sera ouvert le jour ci-dessus mentionné, à **NEUF** heures **A. M.**, et sera fermé à **CINQ** heures **P. M.**

Les voteurs dans le dit Quartier pourront se procurer des certificats de qualification, en faisant application au Bureau du Soussigné, à l'Hôtel de Ville, Jeudi prochain, le 16 du courant, et les jours suivants, depuis neuf heures **A. M.** jusqu'à quatre heures **P. M.**

Par ordre

**J. P. SEXTON,**  
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, }  
Hôtel de Ville } 16  
Montréal 14 déc. 1847. }

Le 16 Decembre 1847.